



Communication aux assistantes parentales (9.9.2020)

COVID-19 - Recommandations dans le contexte de l'assistance parentale à partir du 15 septembre 2020

Les mesures proposées dans ce document concernant **l'organisation de l'accueil à partir du 15 septembre 2020** sont basées sur la situation sanitaire actuelle. Elles peuvent être adaptées à tout moment en fonction de l'évolution de celle-ci.

Il est donc indispensable, de vous informer régulièrement sur les mesures prises par le gouvernement (communications du gouvernement, loi COVID...) et de rester attentif à l'évolution de la situation et des consignes.

1. L'organisation de l'accueil

Nouvel accueil à partir du 15 septembre 2020 :

Les phases de familiarisation sont à maintenir en respectant les consignes de précaution lors des contacts avec les parents (distanciation sociale entre adultes, port du masque si la distance de 2 mètres n'est pas respectée entre adultes, hygiène des mains)

Il est rappelé que la capacité d'accueil maximale de votre agrément est à respecter à tout moment.

2. Votre relation avec les parents

- Privilégiez le moment d'accueil et de départ de l'enfant.
- Évitez des rassemblements à l'entrée.
- Échangez avec chaque parent sur le quotidien de l'accueil de leur enfant en respectant les règles de distanciation sociale.
- Rappelez aux parents les gestes barrière en ces temps exceptionnels et demandez qu'ils portent un masque si les règles de distanciation ne peuvent pas être respectées.

3. Les consignes sanitaires

- Si vous estimez faire partie de la population vulnérable, clarifiez avec votre médecin traitant si vous pouvez reprendre votre travail comme assistant parental.
- Pour les enfants jusqu'ici considérés comme vulnérables, demandez aux parents de clarifier avec leur médecin traitant, si l'enfant peut revenir chez vous.
- Mettez en suspens l'accueil si un membre de votre ménage et/ou vous-mêmes êtes malades.
- Mettez en suspens l'accueil d'un enfant si celui-ci est malade ou présente des symptômes (l'accueil d'un enfant malade est interdit).
- Informez les parents sans délai si une infection est diagnostiquée chez un enfant en accueil ou un membre de votre ménage.
- Demandez aux parents de vous prévenir si un membre de leur famille présente des symptômes liés à la COVID-19.

3.1. Les gestes barrière

- Prenez le temps d'expliquer aux enfants et aux parents les gestes barrière.
- Respectez les gestes barrière avec toute personne externe pendant les heures d'accueil des enfants (les visites à votre domicile sont à limiter au nécessaire).
- Le port du masque est strictement interdit avant l'âge de 2 ans. Pour l'enfant de moins de 6 ans, le port du masque est déconseillé. Pendant la sieste et le sommeil, le port du masque n'est pas nécessaire.

CORONAVIRUS COVID-19



Le port d'un masque ou de tout autre dispositif permettant de recouvrir le nez et la bouche est recommandé pour tout déplacement à l'extérieur.

Lavez votre masque en tissu tous les jours et à une température de 60° minimum.

MODE UTILISATION MASQUES:



- Positionnez le masque de manière à ce qu'il couvre la bouche et le nez. Fixez-le soigneusement afin de limiter l'apparition d'ouvertures entre le visage et le masque.
- Évitez de toucher votre masque pendant la durée du port.
- Lorsque vous enlevez le masque, ne touchez pas la partie avant.
- Après avoir touché ou enlevé le masque, lavez les mains soigneusement.



Le port de masque est utilisé en complément aux autres gestes barrière. Il pourra ainsi aider à éviter la transmission du virus par les personnes qui sont porteuses du virus sans le savoir et contribuera à ralentir la propagation du virus.

COMMENT SE PROTÉGER ?



Lavez-vous régulièrement et correctement les mains à l'eau et au savon.



Toussez ou éternuez dans le pli du coude ou un mouchoir en papier.



Évitez de serrer des mains ou de faire la bise.



Évitez les contacts proches avec autres personnes.



#BleiftDoheim
Si possible, restez à la maison.



Évitez de toucher votre visage avec vos mains.



Soyez respectueux : ne jetez pas vos masques et gants n'importe où !

Démonstration masques et plus d'infos:
www.covid19.lu/demo-masques

3.2. Les mesures d'hygiène

Au niveau de votre espace d'accueil et de votre offre pédagogique :

- Affichez les mesures de prévention à l'entrée de votre domicile.
- Nettoyez chaque jour l'espace destiné aux enfants ainsi que les surfaces de contact (poignées, interrupteurs...) avec votre produit de nettoyage habituel.
- Aérez régulièrement toutes les pièces utilisées ainsi que les sanitaires.
- Il est conseillé de maintenir les fenêtres en position pivotante ou bien de faire procéder à une ventilation par à-coup (fenêtres grandes ouvertes).
- Veillez à ce que chaque enfant ait sa literie individuelle. Celle-ci doit être changée et lavée après chaque utilisation. Le lit parental de l'assistante parentale est exclu pour la sieste.

- Lavez le linge utilisé pour les enfants à 60° (literie, draps, serviettes, linge de toilette, ...).
- Nettoyez régulièrement le matériel de jeu utilisé dans la journée.
- Enlevez les jouets qui ne peuvent pas être lavés.
- Prévoyez un roulement dans le matériel de jeu (éviter de tout mettre à disposition) et privilégiez les jeux appréciés par les enfants (faire le choix avec les enfants).
- Privilégiez des activités à l'extérieur dans votre jardin, dans la forêt... tout en respectant le bien-être des enfants ainsi que leurs besoins spécifiques.

Au niveau des soins :

- Lavez vos mains très régulièrement après chaque tâche ou activité.
- Affichez les mesures d'hygiène relatives au lavage des mains dans la salle de bain.
- Coupez vos ongles court.



- Encouragez les enfants à se laver soigneusement les mains en leur montrant comment le faire correctement. Mettez à disposition des enfants des serviettes en papier à usage unique.



- Utilisez des mouchoirs jetables à usage unique en les jetant dans une poubelle avec couvercle.
- Nettoyez et désinfectez la table à langer après chaque utilisation.
- Nettoyez les sanitaires une fois par jour et en cas de besoin.
- Veillez à ce que les brosses à dents des enfants ne se touchent pas.

Au niveau des repas :

- Affichez les mesures de prévention dans la cuisine.
- Soyez vigilant à ce que chaque enfant utilise son verre et ses couverts.
- Privilégiez l'utilisation du lave-vaisselle (température min. de 60°).

4. Liens et numéros de contact importants

Veillez consulter les liens suivants pour plus d'informations :

- **Agence Dageselteren** : 26 20 27 94 1
- **Direction générale du secteur de l'Enfance** : 247-86531, assistanceparentale.accueil@men.lu
- **Informations sur la COVID-19** : <https://coronavirus.gouvernement.lu/fr.html>
- **Informations du ministère de la Santé** : <https://sante.publique.lu>
- **Questions/réponses du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse** : www.men.lu
- **Service national de la Jeunesse** : www.coronavirus.enfancejeunesse.lu